



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

DELIBERATION N° 230725 _001

OBJET : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUIN 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, LE VINGT-CINQ JUILLET à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juillet 2023

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants.

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Annie CHAPUIS - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO à David BOURKAIB - Pierre THOLLY à Marie-Christine BERTHOLLET - Hervé LASSABLIÈRE à Annie CHAPUIS - Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Emmanuelle NEEL à Cyril D'IPPOLITO - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET - Yves GORD à Christian BLANCHARD.

Absent excusé : Gérard HAEGY

Secrétaire élu pour la session : Michel NEEL

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite également l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE**, à l'unanimité, Michel NEEL secrétaire de séance,
- **APPROUVE**, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Le secrétaire de séance,
Michel NEEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20230725-230725_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2023

Publication : 31/07/2023

